



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mont-Saint-Hilaire présente sa programmation de camps de jour estivaux

Mont-Saint-Hilaire, le 4 juin 2020 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est heureuse de présenter une programmation de camps de jour estivaux 2020 revisitée et variée, adaptée au contexte de pandémie. Aussitôt le *Guide de relance des camps en contexte de COVID* et le *Guide des normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur des camps de jour – COVID-19* déposés par les instances gouvernementales, l'administration municipale a élaboré une programmation pour répondre aux besoins de la population, tout en offrant un environnement sécuritaire et dynamique pour les enfants ainsi que pour le personnel. Les places étant limitées, le service de camps sera offert selon le principe « premier arrivé, premier servi ». L'inscription aux camps, qui se dérouleront du 29 juin au 21 août, se fera uniquement à partir du site Internet de la Ville, le 9 juin, dès 18 h.

Le maire de Mont-Saint-Hilaire, Yves Corriveau, est confiant que l'offre saura répondre aux besoins des familles hilairemontoises : « Les enfants pourront fréquenter les camps de jour sur une période qui couvre la majorité de l'été », mentionne-t-il. « En fusionnant le service de garde et les camps de jours, nous offrons la plus grande plage horaire possible aux familles, tout en respectant les mesures gouvernementales. » conclut monsieur Corriveau.

Inscrire son enfant aux camps de jour

L'inscription se déroulera le 9 juin dès 18 h, en ligne uniquement. Un soutien technique sera disponible par téléphone, dès 16 h, le soir de l'inscription : 450 467-2854, poste 0. Les citoyens qui ont des questions avant cette date doivent écrire à loisirs@villemsh.ca. La programmation et le service en ligne pour l'inscription sont accessibles à partir de la page d'accueil du villemsh.ca.

Pour pouvoir inscrire un enfant, le parent doit absolument :

- avoir complété la fiche santé de l'enfant;
- avoir en main la Carte citoyen valide de l'enfant à inscrire et du parent payeur;
- disposer d'un ordinateur : les appareils mobiles (tablettes électroniques et téléphones intelligents) ne sont pas pris en charge par le logiciel d'inscription;
- connaître le numéro de téléphone au dossier;
- avoir en main une carte de crédit VISA ou MASTERCARD pour effectuer le paiement;
- prévoir une adresse courriel afin de recevoir une copie des reçus d'inscription et de transaction (aucun reçu ne sera posté).

Rappelons que les camps sont réservés à la population hilairemontoise et que l'âge minimal requis pour y participer est de six ans au 30 septembre 2020. Un enfant qui a complété sa maternelle peut aussi être inscrit mais doit demander une dérogation avant la journée des inscriptions à loisirs@villemsh.ca.

La Ville permet aux parents d'échelonner le paiement de l'inscription en deux versements par chèques postdatés. Un soutien financier est également offert aux familles inscrivant trois enfants et plus aux activités. Consultez la programmation pour plus d'information sur ces modalités.



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

S'amuser en respectant les normes

Les camps de jour sont l'occasion rêvée pour les enfants de vivre des expériences enrichissantes, de tisser des liens d'amitié et de s'amuser aux côtés d'animateurs passionnés. Malgré la présence de la COVID-19 cette année, le plaisir sera toujours au rendez-vous si tous collaborent étroitement en respectant les mesures d'hygiène et les normes de distanciation physique qui seront en vigueur aux camps.

Le contexte actuel de pandémie fait en sorte que la Ville a dû s'adapter aux recommandations gouvernementales en apportant les changements suivants à son offre :

- un nombre réduit de personnes par local;
- un ratio animateur/enfants revu et adapté;
- des heures de camps modifiées résultant de la fusion du service de garde et des camps de jour (de 7 h à 18 h);
- les changements de locaux ne seront pas permis;
- aucun parent ne sera accepté aux sites intérieurs;
- un formulaire d'acceptation de risque doit être complété par le parent;
- les sorties à l'extérieur des sites et le transport en autobus sont annulés;
- l'application des mesures de distanciation, des normes d'hygiène et de désinfection;
- une rencontre en ligne obligatoire se tiendra en juin à l'attention des parents.

Notons que les camps de jour sont sujets à une interruption de service ou à un arrêt en fonction de l'évolution de la pandémie. La Ville de Mont-Saint-Hilaire peut refuser un enfant si elle considère que la santé ou la sécurité du personnel ou des autres enfants est potentiellement compromise.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca